

QUI SONT LES ARTISTES ÉQUESTRES ?

- ÉTUDE 2024 -



Emploi & orientation



équi-ressources

ifce

www.equiressources.fr

SOMMAIRE

Résumé de l'étude	3
Introduction	4
Méthodologie	5
I - Panorama des artistes équestres	6
1. Qu'est-ce qu'un artiste équestre ?	7
2. Chiffres clefs	7
3. Trois manières d'exercer cette activité	8
II - Comment les professionnels exercent-ils ce métier ?	9
1. La pluriactivité choisie ou subie	10
2. Des revenus souvent insuffisants et des frais importants	11
3. L'intermittence du spectacle plébiscitée	12
4. Un nombre réduit de chevaux	14
5. Un métier aux contraintes physiques fortes	15
III - Comment devient-on artiste équestre professionnel ?	16
1. Des formations informelles au long cours	17
2. Des formations à enrichir	18
3. Les autres formations suivies, une ouverture vers la pluriactivité	19
IV - La place des amateurs, entre « concurrence déloyale » et professionnels en devenir	20
1. Qui sont les artistes équestres amateurs ?	21
2. Un ressenti ambivalent des professionnels	22
CONCLUSION : principaux constats et leviers	23

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Cette étude a permis de dégager trois profils d'artistes équestres de spectacle :

- ▶ Les artistes professionnels en activité unique, minoritaires.
- ▶ Les artistes professionnels pluriactifs, majoritaires, qui exercent souvent au moins une autre activité en lien avec les chevaux, en particulier l'enseignement. Cette autre activité permet d'assurer des revenus réguliers et peut faire office de solution de reconversion en cas d'arrêt de l'activité de spectacle.
- ▶ Les artistes équestres se déclarant comme amateurs, dont la moitié souhaiterait se professionnaliser. Le regard des professionnels sur ces amateurs est ambivalent. Pour certains c'est un vivier de professionnels en devenir, dont la pratique n'égale pas encore en qualité celle des professionnels. Pour d'autres, les amateurs créent une concurrence déloyale les poussant à réduire les prix de leurs spectacles. La mise en place d'une grille tarifaire dans le cadre d'une convention collective pourrait être une solution permettant d'endiguer cette concurrence.

Les professionnels exercent majoritairement sous statut salarié en tant qu'intermittents du spectacle, situation qui est largement perçue comme avantageuse, d'autant plus que la plupart des professionnels possède un nombre de chevaux de spectacle relativement réduit.

Aux contraintes du travail avec des équidés s'ajoutent celles propres au spectacle équestre : déplacements fréquents, charges financières importantes (entretien des chevaux, déplacements, ...), irrégularité des revenus dus à une activité majoritairement saisonnière, métier physique souvent à risque, mais aussi complexité administrative, en particulier lorsque l'artiste équestre organise également des spectacles. Un accompagnement administratif pourrait ainsi les aider à rationaliser et faciliter les choix nécessaires à la pratique de cette activité.

La formation pour devenir artiste équestre est presque toujours informelle, mais elle est perçue comme importante et une majorité d'artistes équestres professionnels continue de se former, au moins occasionnellement. Si la formation suivie est jugée satisfaisante, des axes seraient à développer : en dressage, aux pratiques de la scène autour des numéros comme la mise en scène ou le son et la lumière, mais aussi afin de permettre une ouverture artistique en-dehors du champ équestre : comédie, expression corporelle, ... Enfin, mieux former aux « à-côtés » du métier permettrait aux artistes équestres d'exercer avec plus de sérénité, notamment en matière de gestion, de comptabilité ou de communication.

Être mieux formé à la communication permettrait également aux artistes équestres d'apprendre à mieux communiquer en amont auprès des organisateurs de spectacles, afin de s'assurer que les besoins propres à l'artiste et à ses équidés seront satisfaits et que les conditions de travail seront adéquates. La réalisation d'une brochure synthétique résumant ces besoins, destinée notamment aux organisateurs de spectacles hors filière équestre, pourrait faciliter cette communication.



INTRODUCTION

Le métier d'artiste équestre, en voie de structuration, est encore peu connu, reconnu et étudié. À la confluence du milieu équestre et des arts de la scène, il puise une partie de son histoire dans les arts du cirque, dont certains artistes équestres souhaitent à présent se singulariser.

Si un artiste équestre se produit devant un public accompagné au moins d'un cheval, à pied ou monté, cette pratique peut s'exercer de multiples manières. L'identité et l'approche artistique peuvent varier d'un artiste équestre à un autre, comme l'organisation de son travail, la place de cette activité dans son quotidien ou les difficultés rencontrées au cours de sa pratique.

Le besoin de mieux connaître ce métier s'est ainsi imposé à la Fédération Française d'Équitation (FFE), dans le cadre des travaux de sa commission Spectacle, et au Syndicat National des Artistes Équestres (SNAE), qui ont commandé la réalisation de cette étude à l'IFCE en octobre 2022, par le biais du Conseil de l'Emploi et de la Formation de la filière équine.

Une étude précédente, le projet FartEQ (Formation ARTistes ÉQUESTres), avait été menée par l'IFCE et le Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation (LIRDEF) des Universités de Montpellier et Paul Valéry Montpellier 3¹. Elle visait à établir un état des lieux qualitatif du métier avec l'objectif de mettre en place une formation à destination des artistes équestres déjà en activité, afin de les accompagner dans leur processus de professionnalisation.

La commande d'étude produite par la FFE et le SNAE représentait donc l'occasion de compléter cette étude qualitative par une étude quantitative, à travers trois objectifs :

- ▶ Quantifier le nombre d'artistes équestres en exercice, qu'ils soient amateurs ou professionnels,
- ▶ Évaluer les modalités d'exercice du métier,
- ▶ Dégager les problématiques rencontrées au quotidien par les artistes équestres et d'éventuels leviers d'amélioration.

Ce rapport présente les résultats de cette étude. Une synthèse et des préconisations sont formulées en dernière partie.



© IFCE / Benoît LEMAIRE

¹ L'équipe de chercheurs était composée de Thérèse Perez-Roux, responsable scientifique, Guillaume Azema, Eric Maleyrot, Sylvie Perez et Anne-Marie Mottaz.

Un recensement

L'ensemble des artistes équestres n'étant pas rassemblés au sein d'une unique organisme, il était nécessaire d'évaluer dans un premier temps le nombre d'artistes équestres exerçant en France métropolitaine, à travers un recensement. Celui-ci concernait à la fois les professionnels et les amateurs, la frontière entre ces deux modalités d'exercice étant particulièrement poreuse et difficile à évaluer.

Cible : toute personne majeure participant à des spectacles équestres en France métropolitaine.

Ce recensement a été réalisé en trois temps :

- ▶ La diffusion d'un court questionnaire de recensement (décembre 2022/février 2023) accessible en ligne via un lien ouvert. Certains questionnaires ont été administrés en face à face lors du salon Cheval Passion de janvier 2023. Au total, 215 réponses ont été exploitables.
- ▶ La recherche d'artistes équestres via les réseaux sociaux, les sites internet, les événements équestres, afin de compléter les réponses au questionnaire précédent.
- ▶ Certaines réponses à un second questionnaire également destiné aux artistes équestres (voir ci-après) ont ensuite permis de compléter ce recensement.

Une enquête approfondie

L'enquête approfondie s'est déroulée en deux phases :

- ▶ La réalisation de 33 entretiens semi-directifs (orientés en fonction de thèmes préalablement définis), réalisés au cours du premier trimestre 2023, en face à face (8) et par téléphone (25), majoritairement menés avec des artistes équestres, mais également avec des personnes gravitant autour de ce milieu (organisateurs de spectacles, directeurs artistiques, ...). Ces entretiens ont permis de cibler les thématiques à aborder et le vocabulaire à adopter dans le second questionnaire.
- ▶ La diffusion d'un second questionnaire approfondi (juillet-septembre 2023), accessible en ligne via un lien ouvert ayant également fait l'objet d'un envoi aux artistes équestres recensés dont l'adresse mail a pu être récoltée : 171 réponses exploitables. Cet échantillon peut être considéré comme représentatif, 30% des artistes recensés ayant répondu et les trois groupes principaux étant représentés (professionnels en activité unique, professionnels pluriactifs et amateurs).

Dans ce rapport, les chiffres sont issus de l'analyse des réponses au second questionnaire, à l'exception du nombre d'artistes équestres exerçant en France métropolitaine, qui a été produit grâce au recensement. Les éléments de contexte et les citations proviennent des entretiens.

Nous tenons à remercier les artistes équestres les artistes équestres et les personnes ayant participé à cette étude.

I - PANORAMA DES ARTISTES ÉQUESTRES



- | | |
|--|---|
| 1. Qu'est-ce qu'un artiste équestre ? | 7 |
| 2. Chiffres clefs | 7 |
| 3. Trois manières d'exercer cette activité | 8 |

© IFCE / Benoit LEMAIRE

1. Qu'est-ce qu'un artiste équestre ?

Les artistes équestres évoluent au sein d'un milieu protéiforme, qui n'est pas encore clairement défini.² Si ce métier recouvre une large diversité de pratiques, il est possible d'en dégager certains traits permettant de définir ce qu'est un artiste équestre. Ce sont ces traits qui ont été retenus dans le cadre de l'élaboration de cette étude.

Ainsi, est artiste équestre celui ou celle qui évolue devant un public en présence d'au moins un équidé, ou qui organise l'évolution d'équidés sur une scène sans présence humaine. Les numéros peuvent revêtir des formes variées : en liberté, avec ou sans présence humaine, en véhicule hippomobile, à cheval, ... La pratique peut être classique, en voltige cosaque, jockey, poste hongroise, Voire être une combinaison de ces différentes approches. Elle peut également se nourrir d'autres domaines artistiques, tels que par exemple la danse, la comédie ou la musique.

L'étude ici présentée n'inclut donc pas le cinéma ou les arts plastiques lorsqu'ils ne sont pas combinés à la représentation scénique devant un public, bien que certains participants à l'étude pratiquent également dans d'autres champs artistiques en parallèle de leur métier d'artiste de spectacle équestre au sens strict.



© IFCE / B. Lemaire

2. Chiffres clefs



600 artistes équestres environ, amateurs comme professionnels, exercent en France métropolitaine.



67% de femmes, principalement âgées entre 25 et 34 ans.



54% des professionnels exercent depuis **plus de 10 ans**.



49% des amateurs réalisent des spectacles **depuis 5 ans ou moins**.



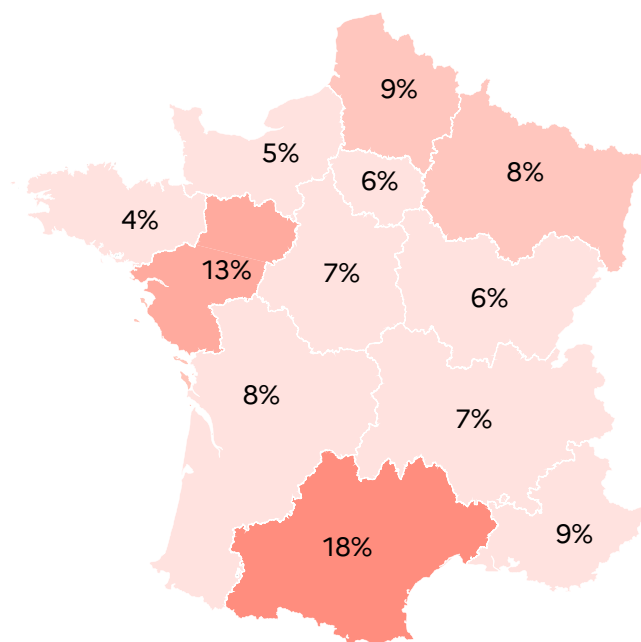
55% sont licenciés auprès de la **Fédération Française d'Equitation**, à titre individuel ou en tant que gérants de structures équestres.



58% des professionnels **organisent des spectacles**, et **29%** sont déclarés comme **entrepreneurs du spectacle vivant**.

² Perez-Roux, T & Maleyrot, E. (2021). Les artistes équestres en France : un monde composite en voie de professionnalisation ? *La recherche en éducation* (AFIRSE), 22. En ligne <https://hal.archives-ouvertes.fr/view/index/docid/3125829>

Lieu de résidence déclaré par les 171 participants à l'enquête



3. Trois manières d'exercer cette activité

L'amateur passionné

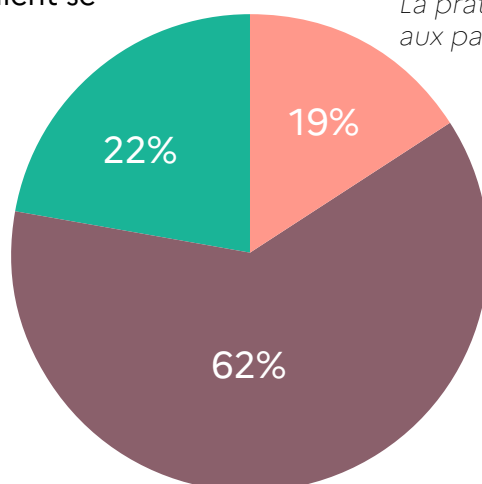
...Il se désigne comme tel et pratique en loisirs, de manière amateur, bien que certains souhaiteraient se professionnaliser.

La pratique des amateurs est détaillée en partie IV.

L'artiste équestre avec une unique activité professionnelle

...Qui vit uniquement de cette activité.

La pratique des professionnels est abordée aux parties II et III



L'artiste équestre professionnel... Mais pas seulement

...Qui exerce cette activité en tant que professionnel mais qui a également au moins une autre activité en parallèle ou dans le prolongement de son métier d'artiste équestre. Cette autre activité est le plus souvent liée aux chevaux.

*La pratique des professionnels est abordée aux parties II et III.
La pluriactivité est détaillée en partie II.1.*

II - COMMENT LES PROFESSIONNELS EXERCENT-ILS CE MÉTIER ?



- | | |
|---|----|
| 1. La pluriactivité choisie ou subie | 10 |
| 2. Des revenus souvent insuffisants et des frais importants | 11 |
| 3. L'intermittence du spectacle plébiscitée | 12 |
| 4. Un nombre réduit de chevaux | 14 |
| 5. Un métier aux contraintes physiques fortes | 15 |

© IFCE / B. Lemaire

1. La pluriactivité choisie ou subie



79% des artistes équestres professionnels sont pluriactifs.

Une majorité des artistes équestres professionnels sont pluriactifs : ils exercent une autre activité professionnelle en parallèle ou dans le prolongement de leur métier d'artiste équestre. Ces autres activités sont presque toujours en lien avec les chevaux. Beaucoup enseignent ainsi l'équitation et/ou le spectacle équestre (41% des pluriactifs). D'autres sont cavaliers, de valorisation par exemple (28%). Enfin, 25% des artistes équestres ont également une activité de pension équestre.

Ces activités peuvent être exercées seules ou cumulées.

Cette pluriactivité peut être subie, puisque 31% des artistes équestres exerçant plusieurs activités souhaiteraient devenir artistes équestres à temps plein. Cependant, les avantages de celle-ci sont multiples. L'activité d'artiste équestre étant souvent empreinte d'une certaine saisonnalité et n'assurant dans de nombreux cas que des revenus aléatoires, les autres activités permettent d'assurer une certaine stabilité de ces revenus.

Les pluriactifs semblent plus nombreux à parvenir à perdurer dans le métier : 58% d'entre eux exercent depuis plus de 10 ans, contre 36% seulement des artistes équestres en activité unique.

Que ce soit par lassitude du métier d'artiste équestre ou parce qu'il n'est physiquement plus possible de poursuivre ce métier, les autres activités exercées peuvent également faire office de solution de repli. Un artiste équestre étant également enseignant peut ainsi abandonner son activité artistique pour devenir enseignant à temps plein.

« Moi j'ai arrêté le spectacle pour différentes raisons. Passer 30 ans et faire de la voltige, plus ça va moins ça va, ça commence à faire mal. J'ai plus vraiment le temps avec les activités à gérer ici. (...) Aujourd'hui je ne peux pas m'absenter 5 jours alors qu'on a 30 chevaux sur la structure. »

Ancien artiste équestre aujourd'hui cavalier de valorisation et ayant une pension équestre et une écurie de commerce

Ces avantages sont accompagnés des inconvénients propres à la pluriactivité. L'investissement nécessaire au métier d'artiste équestre, en plus de son ou ses autres activités, peut occasionner de longues journées de travail pouvant générer une importante fatigue.

« Je travaille quasiment 7 jours sur 7 et je travaille aussi la nuit. À la maison on a mis la carrière avec la lumière. Parfois, je finis il est 23h, tous les matins je me réveille entre 7h et 7h30. Ça fait 2 ans que je fais ça, là je suis passée à 80% pour mes activités de cavalière et d'enseignante. J'ai encore un gros investissement dans les écuries à faire et d'ici un an, je passe à 60% et à terme, si tout va bien, voilà... J'ai un statut assez particulier et une vie aussi, je sais que je ne ferai pas ça pendant 10 ans. »

Artiste équestre, cavalière, enseignante d'équitation



2. Des revenus souvent insuffisants et des frais importants



51%

des professionnels se dégagent un revenu grâce à leur activité d'artiste équestre.

Ce métier, par essence, génère une importante variabilité de revenus. Les temps de spectacles succèdent en effet nécessairement aux temps de création. La pratique de nombreux artistes équestres est marquée par la saisonnalité du métier. Les spectacles équestres sont plus rares en période hivernale, malgré certains grands événements tels que Cheval passion qui a lieu chaque année au cours du mois de janvier.

« L'hiver on travaille le fond et l'été, le rythme roule, c'est plus à cette période qu'on va réellement construire quelque chose. En hiver on va créer, on va développer, on va travailler avec le cheval pour l'été justement. On pourrait moins créer et travailler les chevaux en été parce que les chevaux travaillent déjà pour les spectacles. »

Artiste équestre et enseignante d'équitation

« Quand on est artiste équestre, on passe beaucoup de temps à travailler nos chevaux et tout ça n'est pas rémunéré. Si on devait mettre le prix du spectacle par rapport au temps que l'on passe vraiment, ça serait vraiment hors de prix. »

Artiste équestre, éleveur, gérant de pension équestre et de centre équestre

De plus, ce métier engendre souvent une nécessité d'itinérance afin de pouvoir présenter ses spectacles, bien que certains parviennent à se produire à domicile lorsque leur activité est suffisamment développée. Ces spectacles peuvent être présentés dans une grande diversité de lieux et à l'occasion d'événements variés : salons, concours, fêtes de village, festivals, parcs d'attraction, à domicile, ... Cela implique de se déplacer soi-même mais également ses chevaux et son matériel, ce qui nécessite un investissement parfois conséquent en amont dans un van ou un camion, mais également lors de chaque déplacement en frais de carburant.

« Par rapport aux frais de déplacement/logement soit ça passe soit ça casse. Là je sais que je vais devoir changer de véhicule, je vais prendre un van trois places. On compte aux kilomètres les déplacements, on arrive à se faire rembourser. Quand je vais en spectacle, il ne faut pas que ça me coûte de l'argent, il faut que ça me rapporte. »

Artiste équestre et enseignante d'équitation

Se déplacer, parfois sur de grandes distances, peut à l'arrivée engendrer quelques surprises. Certains organisateurs de spectacles souhaitant à moindre frais faire appel à un artiste équestre peuvent ainsi imposer des conditions de travail inadaptées, en particulier lorsqu'ils ne sont pas issus du milieu du spectacle équestre ou du milieu équin en général et qu'ils en ignorent donc les besoins.

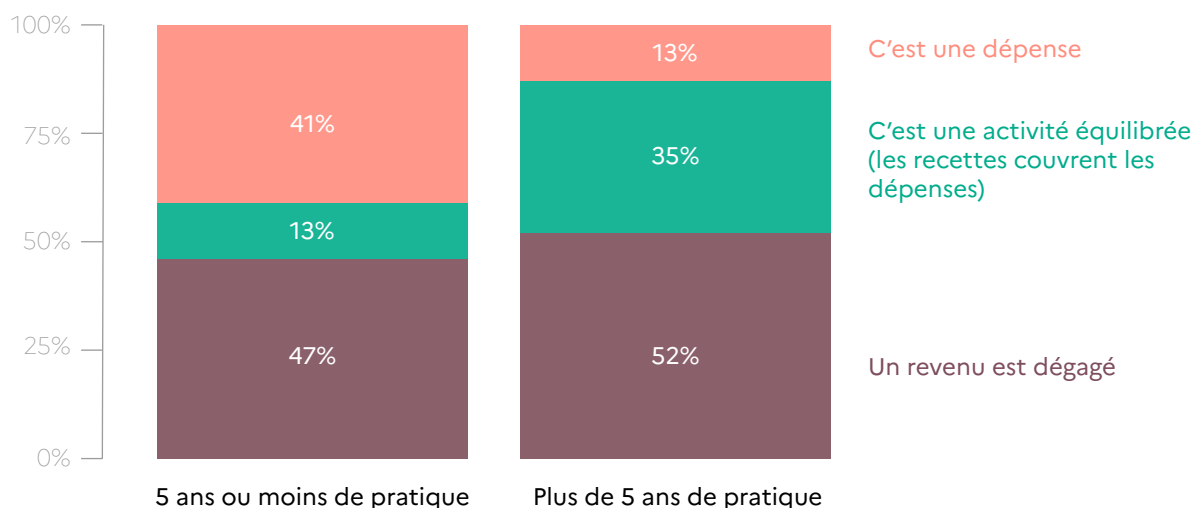
« On n'a pas trop de respect des organisateurs, par méconnaissance souvent. Par exemple, une fois je suis arrivée sur une date pour laquelle je n'avais pas pu aller voir le lieu avant. C'était un rond avec des ronces vulgairement coupées et pas ramassées. J'étais censée coucher mes chevaux là-dessus. (...) Mes clients c'est « monsieur et madame tout le monde » qui aiment bien les chevaux et qui veulent voir des spectacles, ou bien des mairies, mais en tout cas ce sont des personnes qui ne viennent pas du milieu du cheval et parfois ils ne font pas attention. »

Artiste équestre et enseignante d'équitation

Les professionnels déclarent que la principale difficulté qu'ils rencontrent à l'exercice de cette activité est l'insécurité financière et les frais engendrés par cette activité (51%), mais aussi la difficulté à trouver une clientèle pour leurs spectacles (40%).

Les objectifs économiques des artistes équestres sont variables. Ainsi, 26% d'entre eux souhaitent simplement aboutir à une activité économiquement équilibrée, avec des recettes qui couvrent les dépenses, et 11% n'ont pas d'objectif économique. La majorité souhaite cependant se dégager un revenu (62%).

Revenus dégagés par l'activité d'artiste équestre en fonction du nombre d'années de pratique



Ce métier reste une dépense pour 41% des artistes professionnels exerçant depuis 5 ans ou moins et seulement pour 13% de ceux exerçant depuis plus de 5 ans.

3. L'intermittence du spectacle plébiscitée



62%

des artistes équestres professionnels sont intermittents du spectacle.

DÉFINITION

Un intermittent du spectacle est un artiste ou un technicien du spectacle salarié sous un contrat de travail à durée déterminée dit « d'usage » (CDDU). Ce n'est donc pas un statut particulier, l'intermittent étant salarié, mais un régime d'indemnisation particulier par l'assurance chômage prenant en compte les spécificités des métiers concernés reposant le plus souvent sur des missions de courte durée. L'obtention de ce régime d'indemnisation est soumise à conditions, notamment à la réalisation d'au moins 507 heures de travail sur 12 mois.

Si ce métier est à la croisée des mondes de la culture et de l'agriculture, il semble dans les faits plus proche de celui de la culture. Ainsi, la plupart des artistes équestres professionnels sont intermittents du spectacle, une situation professionnelle qui semble être plébiscitée. Viennent ensuite les chefs d'entreprise (19%), les exploitants agricoles (16%) puis les dirigeants d'association (11%). Une minorité déclare cumuler plusieurs situations (13%). Il s'agit le plus souvent des dirigeants d'association.

90% des artistes équestres professionnels se disent satisfaits de leur situation professionnelle, les plus satisfaits étant les intermittents du spectacle (94% étant satisfaits ou en partie satisfaits). Ce régime permet notamment d'entretenir les chevaux en-dehors des périodes de spectacles et de soutenir les périodes de création, grâce aux conditions particulières d'accès à l'allocation chômage.

« L’intermittence du spectacle] est un statut qui est très intéressant puisqu’il permet à la fois de travailler, à la fois de se former parce qu’on a des droits pour suivre des formations tous les deux ans, avec l’AFDAS, etc. C’est un système qui est très avantageux. (...) Ça laisse le temps, quand on ne travaille pas, de pouvoir créer, comme ça on ne se retrouve pas sans sous pour créer. Le tout c’est de bien l’utiliser. »

Artiste équestre intermittent du spectacle

Ces remontées positives ne doivent cependant pas masquer certaines problématiques administratives. En effet, certains chefs d’entreprise et certains intermittents déclarent rencontrer des difficultés lorsqu’ils souhaitent souscrire un prêt. Cela n’est pas propre à ce métier mais plutôt à leur situation professionnelle qui peut être jugée instable par les établissements de crédit.

Le cumul de différentes activités professionnelles est également perçu comme complexe pour les intermittents et les exploitants agricoles. Les activités de spectacle et le dressage et la vente d’équidés à destination de spectacle sont en effet exclues des bénéfices agricoles mais peuvent dans certains cas être inclus comme activités accessoires relevant des bénéfices industriels et commerciaux.³

Enfin, la complexité administrative est, de manière générale, une problématique soulevée par les chefs d’entreprise et les exploitants agricoles. Cette complexité survient parfois dès la nécessité de choisir une situation professionnelle pour son activité d’artiste équestre, qu’il faut souvent cumuler avec une autre activité.

« J’ai mon autoentreprise pour le spectacle. Quand je voulais me lancer dans le spectacle je n’y comprenais rien parce que je n’avais personne de proche qui avait le statut d’intermittent, ou autre. Je ne comprenais vraiment pas comment se dépatouiller pour que ça fonctionne. J’ai essayé de faire quelque chose qui semblait un peu dans les règles pour commencer. Mais au final, je ne suis pas du tout dans les règles. J’essaie de basculer vers une rémunération en CDDU⁴ en espérant avoir le statut d’intermittent. »

Artiste équestre pluriactif, exerçant son activité d’artiste équestre en tant que micro-entrepreneur

Le champ du spectacle équestre est à la confluence de plusieurs réglementations qu’il convient de connaître pour exercer ce métier avec un minimum de sérénité. Ces réglementations varient selon la pratique du métier. Elles sont particulièrement complexes lorsque l’artiste équestre organise lui-même des spectacles, ce qui est le cas de 58% des artistes professionnels participant à l’enquête. Il doit ainsi connaître les réglementations qui s’y rapportent : accueil du public (accès handicapé, sécurité, ...) droits d’auteur, nécessité ou non d’être déclaré comme entrepreneur du spectacle vivant en fonction du nombre de spectacles organisés dans l’année, ...

« Ta billetterie il faut qu’elle soit déclarée. Pour qu’elle fonctionne, il te faut un ticket d’entrée avec le numéro 1 et le nombre de personnes qui est entré, c’est pour ta comptabilité. Même la personne qui entre gratuitement, tu dois lui délivrer un ticket de gratuité. (...) Sur un spectacle, tu as plusieurs déclarations à faire, tu as à la fois la déclaration à l’URSSAF et à la SACEM. (...) Pour ouvrir un établissement recevant du public il y a des règles très précises, on demande aux pompiers, etc. (...) J’ai de la chance je fais des activités de plein air. La réglementation n’est pas la même que si tu es en salle, où il faut prendre en compte l’accès handicapé et le risque incendie. Tu as une réglementation pour la salle, tu as une réglementation pour le chapiteau. Pour chaque structure, la réglementation est complètement différente. Comme concernant le rassemblement des chevaux, l’organisateur est tenu d’avoir le cahier des certificats vétérinaires. Ça veut dire qu’il faut qu’il déclare en préfecture qu’il va y avoir un rassemblement de chevaux. »

Artiste équestre pluriactif exerçant son activité d’artiste équestre en tant que chef d’entreprise

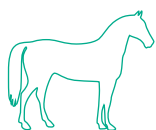


© L Chavance

³ Article 75 du Code général des impôts

⁴ Contrat à Durée Déterminée d’Usage

4. Un nombre réduit de chevaux



5

c'est le nombre moyen de chevaux de spectacle détenus par les artistes équestres professionnels. 55% ont entre 1 et 5 chevaux.

Les artistes ont été interrogés sur le nombre de chevaux qu'ils détiennent au total, c'est-à-dire en comprenant les chevaux non utilisés pour le spectacle équestre, qu'ils soient en cours de dressage pour cette activité, retraités ou destinés à d'autres usages. Les artistes en activité unique en détiennent 6 en moyenne, contre 11 pour les pluriactifs.

Le nombre de chevaux de spectacle détenus par les artistes est finalement assez réduit, ce qui peut expliquer que le régime de l'intermittence soit privilégié par rapport à celui d'exploitant agricole.



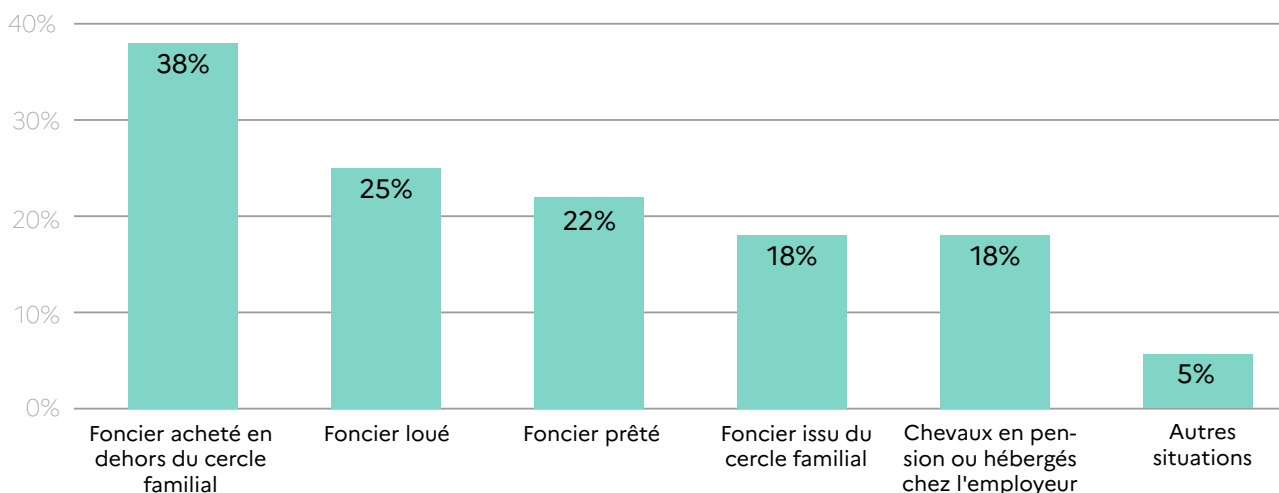
Il y a des personnes qui restent avec leur cavalerie hyper nombreuse, qui ont plus de chevaux que ce dont ils ont réellement besoin et ça fait des gouffres [financiers]. C'est pour ça que j'ai privilégié des chevaux qui faisaient un travail polyvalent, qui n'étaient pas juste cantonnés à une seule chose pour pouvoir avoir plus de diversité dans les spectacles. »

Artiste équestre, directeur artistique de spectacles équestres et formateur

59% hébergent leurs chevaux à domicile, majoritairement sur du foncier acquis en-dehors du cercle familial.

Modalités d'accès au foncier des artistes équestres professionnels hébergeant leurs équidés chez eux ou sur leur lieu de travail

Plusieurs réponses possibles – 109 répondants

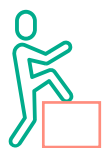


43% confient que ces surfaces sont insuffisantes, et une courte majorité (52%) déclare éprouver des difficultés d'accès au foncier nécessaire.⁵ Ces difficultés d'accès au foncier sont également rencontrées par 82% des détenteurs professionnels d'équidés, ce qui révèle une réalité propre à la filière équine mais qui n'est pas spécifique au métier d'artiste équestre.

En revanche, 90% des artistes exploitants agricoles ne touchent pas d'aides relevant de la Politique Agricole Commune (PAC), quand la moitié des détenteurs en bénéficie.⁵ C'est une particularité propre aux artistes équestres. Il reste à en déterminer la raison : s'agit-il d'un non-recours ou leur activité déclarée est-elle exclue du champ des bénéficiaires ?

⁵ Source OESC-IFCE : étude « Caractériser le foncier utilisé en filière équine pour anticiper les besoins de demain »

5. Un métier aux contraintes physiques fortes



4 sur 10

c'est la part des professionnels qui ne pratiquent pas d'exercices physiques réguliers en-dehors de leur activité équestre.

Le métier d'artiste équestre, tel qu'il est le plus souvent pratiqué, nécessite une bonne condition physique pour pouvoir être exercé correctement et longtemps. Pourtant, la culture de la préparation et de l'entretien physique serait sans doute à développer plus largement, comme dans le milieu de l'équitation de manière générale. Seulement 56% des professionnels déclarent en effet s'entretenir physiquement régulièrement en parallèle de leur activité d'artiste équestre, et 25% de façon irrégulière.

Ce métier peut également présenter des risques, à l'image de nombreuses activités exercées dans la filière équine où fin de carrière rime souvent avec reconversion professionnelle. La pratique, souvent réalisée à cheval, peut s'accompagner de voltige, poste hongroise, cascades, acrobaties au sol, effets pyrotechniques, ... Ces techniques risquées s'ajoutent aux dangers potentiels qui existent lors du travail avec des équidés.

28% des artistes équestres professionnels déclarent ainsi que la fatigue physique et/ou le risque de blessures pourraient les inciter à arrêter ce métier.

Poussés par ces contraintes physiques, certains semblent ainsi faire évoluer leurs numéros, vers des spectacles de liberté notamment.

Ce sont des carrières courtes, je connais bien les artistes équestres, les voltigeurs et les cascadeurs. C'est une activité que l'on démarre jeune et où la notion de préparation physique n'est pas très bien associée. C'est difficile de leur faire comprendre que leur corps est leur outil de travail. (...) Certains artistes équestres sont persuadés que c'est les chevaux qui font le travail à leur place : c'est vraiment le fait de ne pas conscientiser que leur activité est très physique et très sportive. (...) Beaucoup de vieux personnages du monde du spectacle équestre sont passés à la liberté. J'ai toujours appelé la liberté l'EHPAD du spectacle équestre, parce que ce sont des cavaliers qui ne se sont pas préparés physiquement. »

Directeur artistique et formateur



© A. Le Bian

III - COMMENT DEVIENT-ON ARTISTE ÉQUESTRE PROFESSIONNEL ?



- | | |
|---|----|
| 1. Des formations informelles au long cours | 17 |
| 2. Des formations à enrichir | 18 |
| 3. Les autres formations suivies, une ouverture vers la pluriactivité | 19 |

© IFCE

1. Des formations informelles au long cours



7 sur 10

c'est la part des artistes équestres professionnels qui se sont formés auprès d'autres artistes équestres.

Une seule formation préparant à ce métier est inscrite auprès de France compétences : la certification en arts équestres dispensée par le Centre National des Arts du Cirque, inscrite au répertoire spécifique et ne délivrant donc pas de diplôme. Celle-ci est très peu citée par les artistes ayant participé à l'étude, puisque seuls deux d'entre eux disent la suivre ou l'avoir suivie.

L'IFCE a également mis en place une formation destinée à accompagner la professionnalisation des artistes équestres, mais celle-ci s'adresse à des artistes déjà en activité.

Ainsi, la formation à ce métier est le plus souvent informelle. La majorité des artistes équestres se forme auprès d'autres artistes équestres (70%), voire seuls (51%)⁶. Malgré tout, la manière dont ils se sont formés est satisfaisante pour la majorité des artistes interrogés (76%).



J'ai demandé à une compagnie de pouvoir leur filer un coup de main pour voir comment ça se passait réellement. Il y a à peu près 20 ans de ça, il y a pas mal de compagnies qui embauchaient beaucoup de monde, c'était très structuré avec en général 8/10 cavaliers par compagnie. (...) On pouvait les approcher en leur filant un coup de main. J'ai fait mes armes pendant 10 ans comme ça, à sortir le fumier pour eux, les regarder, et quand ils voulaient me montrer une figure de voltige, j'étais le plus heureux. À force d'être là, j'ai de plus en plus eu de contacts avec eux. (...) Je prends volontiers les gens qui s'intéressent, j'ouvre la porte de suite, tu montes le soir, on prend une heure pour faire un cours particulier, je te file mon cheval. »

Artiste équestre de spectacle et de cinéma

Le sujet de la formation paraît crucial pour nombre d'entre eux. Ainsi, la majorité des artistes continue à se former (84%), au moins occasionnellement (54%), voire régulièrement, toutes les semaines ou tous les mois (30%).



Je pense qu'on n'arrête jamais de se former (...). Tout est bon à prendre et, à titre personnel, je trouve qu'il n'y a rien de pire que de rester chez soi à ne rien faire. Et puis, que ce soit pour la compétition ou les spectacles, tout regard extérieur est formateur. (...) Tout artiste est confronté au partage et on ne peut pas être bon artiste tout seul dans son coin, c'est pas possible. Il faut d'abord travailler avec d'autres gens et pouvoir apprendre de la critique aussi. »

Artiste équestre et enseignante d'équitation



© IFCE / B. Lemaire

⁶ Plusieurs réponses pouvaient être cochées dans l'enquête. Le total des réponses va donc au-delà de 100%

2. Des formations à enrichir



9 sur 10

c'est la part de professionnels rencontrant des difficultés pour financer ses formations.

Malgré cette satisfaction de la formation suivie et l'importance de celle-ci au long cours, les artistes équestres professionnels font état de certaines difficultés.

Financer ses formations est ainsi une problématique pour 89% d'entre eux, mais aussi se déplacer ou se dégager du temps pour les suivre (72%). En effet, 8 artistes équestres sur 10 étant pluriactifs, la formation suivie doit pouvoir s'articuler avec son ou ses autres activités professionnelles sans leur porter préjudice.

Enfin, 72% des participants au questionnaire regrettent le manque de formations correspondant à leurs besoins. Quatre thématiques seraient selon eux à développer :

- ▶ La pratique du dressage, la technique équestre
- ▶ La pratique du théâtre, de la comédie
- ▶ Les « à-côtés » du métier : gestion, communication, comptabilité
- ▶ Les techniques autour et pour le spectacle : son/lumière, mise en scène, ...

En-dehors du dressage, qui reste le besoin le plus souvent cité, on peut donc constater que les besoins qui se font sentir concernent à la fois les fonctions supports au cœur de métier, administratives notamment, mais également des éléments permettant d'améliorer et de diversifier les spectacles, de permettre à l'artiste équestre d'avoir une véritable présence scénique.

« C'est ça que m'apporte la formation. J'étais très, très cheval, cheval liberté, cheval voltige, cheval dressage et ils m'ont un peu poussée dans mes retranchements en me disant : « Maintenant, tu vas faire de la danse, du théâtre ».

Artiste équestre et enseignante d'équitation

Les entretiens ont fait émerger une critique que se portaient souvent entre eux les artistes équestres : le manque d'approche artistique, d'ouverture artistique vers d'autres disciplines, d'originalité dans la création des numéros. Ce reproche, fréquemment dirigé vers les autres mais rarement à soi-même, pourrait surprendre dans un métier destiné à mêler les chevaux aux arts de la scène. Il apparaît en réalité que c'est presque toujours par l'angle « cheval » qu'est abordé le métier : les artistes équestres sont souvent d'abord des cavaliers ou des hommes et femmes de chevaux, cherchant ensuite à transcender la technique équestre pour créer un spectacle destiné à toucher un public varié et rarement connaisseur du monde équestre. Les arts de la scène apparaissent donc souvent dans un second temps dans la construction de l'identité artistique des artistes équestres.

« Les artistes équestres ont surtout besoin de ça, de cours de comédie, de danse, pourquoi pas même d'escrime ou d'arts martiaux comme à Versailles. Je trouve que c'est ça qui est important dans la formation. Certains artistes équestres n'ont aucune création. Je me suis rendu compte que c'était peut-être embêtant de dire « artiste » si derrière s'il n'y a pas d'imaginaire ou de création qui se met en place. »

Artiste équestre, formateur, acteur et producteur de spectacles

« Tous les artistes de dressage, de haute école, qui font du spectacle et qui en vivent, leur formation artistique est quasiment nulle. (...) J'ai l'impression qu'une musique et un beau costume et on se dit « Ça y est, je fais du spectacle ». Pour moi, être artiste équestre, c'est quelque chose de beaucoup plus profond et qui demande une formation conséquente. (...) Être artiste équestre, c'est peut-être réussir à exister autant que son cheval. Vous avez des gens qui ont des chevaux magnifiques mais qui ont, eux, une présence d'huître. Ce n'est pas suffisant, on n'est pas juste là pour appuyer sur les boutons d'un cheval dressé. On est là pour exister. (...) À partir du moment où on décide d'avoir une interaction avec un cheval, ce n'est pas juste lui donner des ordres en tant qu'humain c'est exister en tant qu'artiste. »

Artiste équestre et formateur en spectacle équestre

3. Les autres formations suivies, une ouverture vers la pluriactivité



54%

des artistes équestres professionnels possèdent un diplôme agricole ou équestre.

Bien qu'aucune formation diplômante ne prépare au métier d'artiste équestre, une majorité d'artistes professionnels possède un diplôme, le plus souvent en lien avec les activités équestres et/ou agricoles.

Ainsi, 54% d'entre eux possèdent un diplôme de niveau IV (niveau bac) et 30% un diplôme de niveau V ou plus, équivalent à un bac + 2.⁷

Ce sont fréquemment des diplômes permettant d'enseigner l'équitation (moniteur, animateur) ou d'accompagneur de tourisme équestre. Dans le détail, ce sont 57% des pluriactifs et 46% des artistes équestres n'ayant pas d'autre activité professionnelle qui possèdent un diplôme agricole ou équestre. Celui-ci peut être obtenu afin de s'assurer un moyen de subsistance en-dehors d'une activité connue comme peu rémunératrice.

« J'ai passé le diplôme de monitorat quand j'étais artiste équestre. Je suis peut-être quelqu'un de très prudent mais je sais que notre activité est à risque, plus que pour d'autres métiers. J'ai déjà vu des cavaliers avoir des accidents ou simplement mal vieillir et avoir des problèmes. J'ai toujours eu cette théorie du plan B. »

Artiste équestre, directeur artistique et enseignant d'équitation

Il peut également permettre de préparer l'après-carrière artistique, au cas où il ne serait plus possible de poursuivre cette activité.

« J'ai aussi vu la difficulté de se développer, j'ai vu les blessures. Je ne me suis pas blessée mais j'ai vu ce que ça pouvait engendrer sur d'autres personnes et quand il n'y a pas de parachute derrière, ça peut être compliqué. Je n'étais pas très sûre avec tout ça, c'est pour ça que j'ai passé un BTS agricole dans la gestion et maîtrise de l'eau en me disant que comme ça j'avais mon parachute et que si demain je veux arrêter je pourrai toujours trouver du travail dans autre chose en ayant des compétences autres. (...) Après ça, je suis repartie vers le cheval. J'ai passé mon diplôme d'enseignement « BPJEPS tourisme équestre » pour commencer parce que c'était le plus abordable, reconnu, et pour moi c'était dans l'optique de faire des initiations au spectacle. »

Artiste équestre et enseignante d'équitation



© A. Le Bian

⁷ Pour obtenir une licence d'entrepreneur de spectacles, l'article R7122-3 du Code du travail impose la détention d'un diplôme au moins de niveau V, ou de justifier d'une expérience professionnelle de 6 mois au moins dans le spectacle vivant ou d'une formation professionnelle de 125 heures dans le même domaine. La licence est obligatoire lorsque plus de 6 représentations par an sont organisées ou que l'activité principale est le spectacle vivant.

IV - LA PLACE DES AMATEURS, ENTRE « CONCURRENCE DÉLOYALE » ET PROFESSIONNELS EN DEVENIR



- | | |
|---|----|
| 1. Qui sont les artistes équestres amateurs ? | 21 |
| 2. Un ressenti ambivalent des professionnels | 22 |

© M Breucq

1. Qui sont les artistes équestres amateurs ?



22%

des artistes équestres recensés sont des amateurs.

Le milieu des artistes équestres n'est pas uniquement composé de professionnels. Il est en effet autant le reflet du milieu de l'équitation que de celui de la culture, milieux où les pratiques amatrices occupent une part importante qu'il est parfois difficile de délimiter. Le spectacle équestre ne fait donc pas exception.

54% des artistes équestres amateurs occupent une activité professionnelle sans lien avec les équidés ou les domaines artistiques, mais 26% enseignent néanmoins l'équitation ou les arts équestres.

51% des amateurs souhaiteraient se professionnaliser. Par le biais de l'enquête, il leur a été demandé ce qui pourrait les aider dans cette professionnalisation. Trois besoins ont particulièrement été cités :

- ▶ Disposer de formations ou acquérir de nouvelles compétences,
- ▶ Disposer d'un accompagnement administratif,
- ▶ Avoir accès à des infrastructures pour loger les chevaux et/ou créer.

Comme chez les professionnels, les amateurs ont une volonté forte de continuer à se former. Eux aussi se forment majoritairement auprès d'artistes équestres (70%) et/ou seuls (54%).

« Des clubs équestres ou des écuries qui proposent des cours de voltige pendant les vacances pour des adultes qui se débrouillent, vous n'avez rien. Je n'arrive pas à comprendre comment Saumur arrive à faire des championnats : où sont ces gens ? (...) Ne serait-ce que prendre des cours de voltige pour avoir un petit niveau et peut-être tenter en individuel amateur de faire le championnat c'est inaccessible. Je n'ai rien autour de chez moi : j'ai appelé autour de chez moi, j'ai appelé la FFE, j'ai envoyé des mails mais rien. »

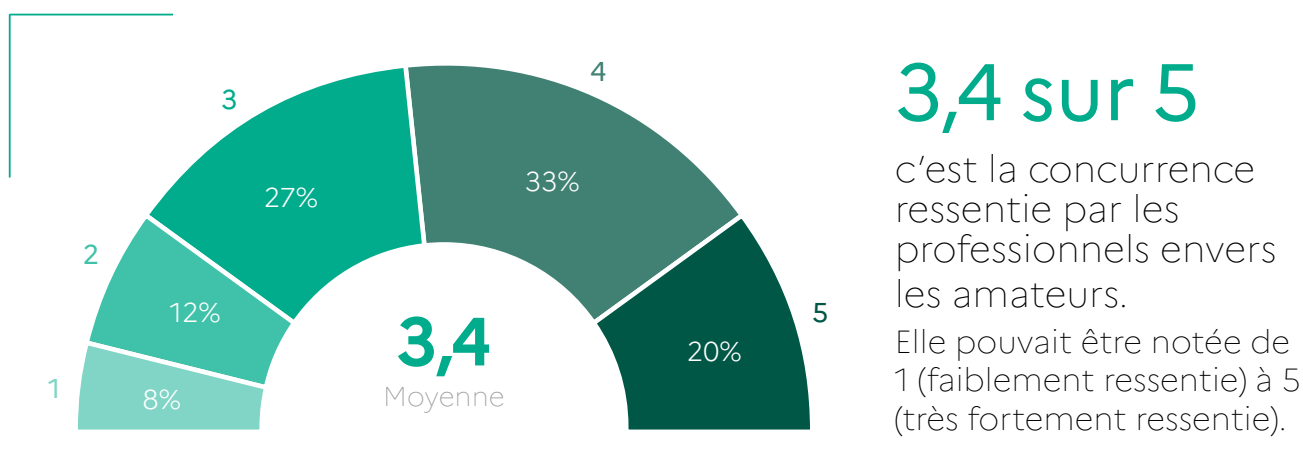
Artiste équestre pratiquant en tant qu'amatrice

Le nombre de chevaux détenus par les amateurs est légèrement inférieur aux professionnels : 5 chevaux, dont 2 chevaux de spectacle en moyenne.



© M. Breucq

2. Un ressenti ambivalent des professionnels



L'existence des amateurs dans le milieu du spectacle équestre est perçue différemment d'un professionnel à un autre. Pour certains, les amateurs doivent être considérés comme des professionnels en devenir. Eux-mêmes ont débuté en tant qu'amateurs et n'auraient pas pu se professionnaliser sans la reconnaissance engrangée grâce à ces expériences. Pour eux, les clients n'ont pas les mêmes attentes selon qu'ils se tournent vers des amateurs ou vers des professionnels, les spectacles n'étant pas de la même qualité.

« Ce sont aussi les amateurs qui vont pousser le développement. Ils ont toujours existé et existeront toujours : on ne va pas empêcher les gens de faire. Je pense que c'est important parce que dans le milieu du cheval il y en a beaucoup, il faut compter sur eux. »
Artiste équestre, directeur artistique de spectacles équestres, formateur

Pour d'autres, les amateurs créent une concurrence déloyale, qui contraint les professionnels à baisser fortement leurs prix pour espérer intéresser la clientèle.

« Le gros point noir c'est la concurrence et le marché amateur qui vient se rajouter là-dessus, parce qu'eux ne sont pas payés. Ils viennent pour essayer de se faire connaître donc ils viennent gratuitement, là on vous parle de l'extrême, de l'opposé. Même quelqu'un qui y va pour gagner 200 euros... (...) Il faut vraiment structurer ce métier-là avec des barèmes de grilles tarifaires, que ce soit pour les salaires des intermittents, sinon on ne peut pas s'aligner. »
Artiste équestre de spectacle et de cinéma

« Ceux qui sont dentistes la semaine et artistes équestres le week-end ont moins besoin de leur revenu artistique pour vivre et du coup ils cassent les prix. Ils cassent les prix parce qu'ils sont amateurs et ils savent très bien qu'entre un professionnel qui a un très bon niveau et un amateur qui a un niveau moyen, si l'amateur demande moins cher, il passera devant les professionnels pour pas mal de spectacles. »
Artiste équestre et étudiante

40% des amateurs déclarent avoir déjà perçu une rémunération pour leur activité d'artiste équestre. Plusieurs explications peuvent être avancées. D'abord, les répondants à l'enquête ont pu inclure les défraiements légalement perçus dans le cadre de leur travail bénévole. Ensuite, percevoir une rémunération peut représenter les prémisses du passage de la pratique amatrice à la pratique professionnelle.

Enfin, les entretiens réalisés et l'étude FartEQ révèlent qu'il est parfois difficile pour certains artistes équestres de s'identifier comme professionnels, quand bien même cette activité occupe une large part de leur temps de travail et qu'ils en perçoivent des revenus plus ou moins réguliers.

CONCLUSION :

PRINCIPAUX CONSTATS ET LEVIERS

La manière d'exercer l'activité de spectacle équestre n'est pas uniforme. La pratique amateur avoisine la pratique professionnelle, dont elle peut constituer les prémices. La majorité des professionnels sont pluriactifs, la seconde activité pouvant constituer une source de revenus stables et une solution de reconversion en cas d'arrêt de la pratique artistique.

Bien que le plus souvent la porte d'entrée de ce métier se fasse par le cheval et la pratique équestre, la haute technicité équestre étant largement valorisée, la majorité des artistes équestres possède un nombre de chevaux assez réduit. Leur situation professionnelle, où l'intermittence domine, les rattache plus fortement au monde du spectacle vivant qu'au monde équestre. Cependant, le cheval rythme la vie de l'artiste équestre, et c'est le plus souvent autour de lui que les pluriactifs créent leur seconde activité.

Comme souvent dans la filière équine, c'est la passion du métier qui permet de supporter ses difficultés : revenus généralement faibles et fluctuants, charges financières importantes et déplacements fréquents, journées de travail intenses sont autant d'épreuves qui s'ajoutent à l'exercice d'un métier hautement concurrentiel.

Grâce à cette étude, quatre axes peuvent être suggérés afin d'améliorer les conditions de la pratique professionnelle de cette activité.



Constat

Une formation informelle satisfaisante, mais des besoins à combler

Les artistes équestres se forment majoritairement auprès d'autres artistes équestres et/ou seuls. La formation est jugée importante, et la majorité d'entre eux continue de se former, au moins occasionnellement. S'ils sont satisfaits de la manière dont ils se forment, certains axes de formation pourraient être développés.

Levier

Développer certains axes de formation

- ▶ Développer les formations en dressage
- ▶ Former aux « à-côtés » du métier : en communication, en gestion, en comptabilité, ...
- ▶ Former à ce qui entoure et participe au spectacle équestre en lui-même : mise en scène, son/lumière, ...
- ▶ Permettre une ouverture artistique en-dehors du champ équestre : comédie, expression corporelle, ...

Constat

Des situations professionnelles diverses mais une prédominance de l'intermittence du spectacle

La majorité des artistes équestres sont intermittents du spectacle. Viennent ensuite les chefs d'entreprise et les exploitants agricoles. Certains cumulent plusieurs situations professionnelles, soit uniquement pour exercer leur activité d'artiste équestre, soit car ils sont pluriactifs. De plus, une majorité organisent eux-mêmes des spectacles équestres. Il peut être ainsi difficile d'être préparé aux « à-côtés » administratifs du métier, qui peuvent présenter une grande diversité selon la pratique de chaque artiste équestre, ses préférences d'exercice et la place de cette pratique parmi ses autres activités professionnelles, le cas échéant.

Levier

Disposer d'un accompagnement administratif et en matière de communication

Avoir la possibilité de faire appel à un accompagnement administratif, le plus en amont possible mais également tout au long de la carrière de l'artiste équestre, permettrait de rationaliser et de faciliter les choix nécessaires lors d'une pratique professionnelle de cette activité. Un accompagnement en communication, permettant de mieux vendre ses numéros et d'accroître sa visibilité, pourrait également être utile dans certains cas.

« Avoir quelqu'un de référent à qui je pourrais poser les questions, ce serait bien. Pour moi c'était un monde inconnu donc ça a été pas mal de recherches. Donc quelqu'un qui puisse nous donner des réponses, ça serait vraiment génial. Des réponses par rapport aux statuts ou sur des sujets pratiques, comme les charges ou la procédure pour embaucher d'autres artistes équestres. Peut-être pouvoir rencontrer plus facilement d'autres artistes équestres pour pouvoir échanger, ou bien être informé de changements. »

Artiste équestre et développeuse web

Constat

Une coexistence d'amateurs et de professionnels sans frontière clairement définie

Plus de 2 pratiquants sur 10 se définissent comme amateurs. La pratique amateur, ou bénévole, est diversement perçue par les professionnels. Pour certains elle est naturelle pour une activité relevant à la fois des secteurs artistiques et équins, et une partie de ces amateurs sont des professionnels en devenir. Pour d'autres, elle crée une concurrence déloyale, obligeant les professionnels à réduire dangereusement leurs prix pour pouvoir exister.

Levier

Mettre en place une grille tarifaire

L'idée de la création d'une grille tarifaire minimale qui s'appliquerait aux artistes équestres salariés, à l'image de celle imposée par la convention collective nationale de la production cinématographique pour les artistes-interprètes,⁸ a été soulevée par plusieurs artistes équestres ayant participé à l'enquête.

Constat

Des conditions de travail à améliorer

Le métier d'artiste équestre est un métier émergent, en voie de professionnalisation, présentant une certaine variabilité de pratiques. Le manque de (re)connaissance du métier, de ses réalités et ses besoins peut parfois engendrer des conditions de travail inadaptées proposées par la clientèle, en particulier lorsque l'organisateur de spectacle est éloigné du milieu du spectacle équestre ou du milieu équin en général.

Levier

Mieux communiquer en amont auprès des organisateurs de spectacles

Deux éléments seraient à améliorer :

- ▶ Savoir communiquer en amont, lors des premiers contacts avec le client organisateur de spectacles, au sujet des besoins à anticiper,
- ▶ Créer une brochure synthétique à destination des organisateurs de spectacles équestres, listant non seulement les formalités administratives à remplir mais également les besoins propres aux artistes équestres et à leurs chevaux.

⁸ https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALISCTA000028059903/?idConteneur=KALICONT000028059838



Qui sont les artistes équestres ? | Rapport de l'étude 2024 par l'Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de l'IFCE

Directeur de publication : Jean-Roch Gaillet, Direction générale, IFCE

Rédaction : Julie Joly, Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine, IFCE
avec la participation de Léana Schroeder, stagiaire LARP, Université Lumière-Lyon 2

Conception graphique : Céline Saillet, équi-ressources, IFCE | Photo couverture : Adobe Stock

Parution : mai 2024



équi-ressources
ifce

UNE MARQUE DE



Contact :
Haras national du Pin
61310 Le Pin au Haras
Tel : +33 (0)2 33 39 58 57
info@equiressources.fr
www.equiressources.fr

En partenariat avec :

